



**Grille d'évaluation des dossiers des contractuels**  
**Pour l'année universitaire 2024- 2025**  
**Spécialité : Espagnol**

<b>Nom du Candidat(e) :</b>	.....	
<b>Matière / Spécialité:</b>	.....	
<b>Eléments du Dossier</b>		<b>70pts</b>
<b>Adéquation du profil du candidat au poste demandé ( 8 pts)</b>	<b>8 points</b> (Les points attribués sont tributaires de l'avis des rapporteurs)	
<b>I/ Cursus Universitaire</b>		<b>Max 22pts</b>
1. Bac ( <b>3pts</b> )	Mentions : TB : 3pts ; B : 2pts ; AB : 1pt ; P : 0.5pt	
2. Maîtrise / licence ( <b>5pts</b> )	Nombre de redoublements : 0R : 3pts	
	Mentions : TB : 2pts ; B : 1.5pts ; AB : 1pt ; P : 0.5	
3. Mastère/ DEA ( <b>4pts</b> )	Durée <i>Mastère</i> : 2ans : 2pts ; 3ans : 1pt	
	Durée <i>DEA</i> : 3ans: 2pts ; 4ans : 1pt	
	Mentions : TB : 2pts ; B : 1pt ; AB : 0.5pt	
4. Etat d'avancement de la thèse ( <b>10pts</b> )	Thèse soutenue ( <b>10pts</b> ) Durée : 3-4ans : 10pts ; 4-5ans : 8pts ; 5-6ans : 6pts ; >6ans : 3pts.	
	Thèse déposée non soutenue ( <b>8pts</b> ) Durée : 3-4ans : 8pts ; 4-5ans : 6pts ; 5-6ans : 4pts ; >6ans : 2pts.	
<b>II/ Activités Scientifiques</b>		<b>Max 20pts</b>
1. Publications dans des journaux <b>2. (6 pts)</b>	1.1 Publication dans des journaux indexés, parues ou acceptées définitivement, 6pts. Avec un maximum de 3 Publications (donc 3x 2pts).	
	a. Publications dans des journaux non-indexés, 3 pts. Avec un maximum de 3 publications (donc 3x 1pt).	
2. Publications dans des actes de congrès, Ouvrages personnels ou Chapitres dans des ouvrages scientifiques et/ou pédagogiques collectifs parues ou acceptées définitivement ( <b>4pts</b> )	(4pts). Avec un maximum de 4 Publications (donc 4x 1pt).	
3. Communications orales à des congrès nationaux et internationaux ( <b>4pts</b> )	(4pts). Justifiées et sans redondance. Avec un maximum de 4 communications (donc 4x 1pt).	
4. Participation à des stages, stage post-doc, membre d'un projet de recherche... ( <b>6pts</b> )	(6pts). Donc 2pts/activité avec un maximum de 3 activités	



GRH-FR-27-00

<b>III/ Compétences Pédagogiques</b>		<b>Max 20pts</b>	
1. Activités d'enseignement ( <b>4pts</b> )	- Expérience professionnelle dans les établissements universitaires, 2pts par année d'enseignement (un max de 4pts).		
2. Productions pédagogiques ( <b>8pts</b> )	0-4pts par support d'enseignement avec un max de 8pts (Fascicules TP, TD, cours, supports multimédias ou photocopies...). Les points attribués sont tributaires de l'avis des rapporteurs.		
3. Formation pédagogique ( <b>4pts</b> )	Formations pédagogiques (ateliers de formations...). 2pts/formation avec un maximum de 2 formations.		
4. Participation active à la vie de l'institution (encadrement PFE, organisation d'évènement scientifique, autres) ( <b>4pts</b> )	(4pts), 2pts/activité avec un max de 4pts		
<b><u>Entretien</u></b>		<b><u>Max 30pts</u></b>	
Qualité de la communication	15	Excellente	15
		Très bonne	13
		Bonne	11
		Moyenne	8
		Insuffisante	0
Réponses aux questions	15	Excellentes	15
		Très bonnes	13
		Bonnes	11
		Moyennes	8
		Insuffisantes	0
		<b>TOTAL :...../100</b>	